



## Notification de mise en fourriere

Par **denis**, le **23/11/2010** à **15:02**

Bonjour,  
ma voiture a été mise en fourrière il y a plus de 2 mois.

Je n'ai pas reçu de notification car la lettre avec accusé de réception a été envoyé avec une erreur sur mon nom et sur le nom de ma rue.

Je ne conteste pas la mise en fourrière mais y a t il possibilité de faire un recours pour n'avoir à payer la fourrière que sur la durée de 5 jours date à laquelle j'aurai du recevoir la notification?

merci de votre réponse

Par **amajuris**, le **23/11/2010** à **17:42**

bjr,  
si l'adresse sur votre carte grise est votre bonne adresse (et non une ancienne adresse) et que l'adresse sur la lettre recommandée était erronée, vous pouvez faire un recours par LRAR à l'émetteur de la facture en expliquant les faits.  
cdt